



# Rapport annuel 2021

## Chers membres du régime,

Maintenant que nous vivons un retour à la normalité après plus de 2 ans de mesures sanitaires qui ont bouleversé notre quotidien, nous désirons tout d'abord sympathiser avec tous ceux et celles qui ont été touchés par la COVID-19 et qui continuent d'en subir les conséquences.

## Notre régime tire bien son épingle du jeu en 2021

Malgré une pandémie et un environnement économique et géopolitique imprévisible, l'**approche prudente** que nous avons toujours préconisée nous a encore permis de tirer notre épingle du jeu en 2021.

### Amélioration des rentes au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Comme prévu, les résultats en 2021 ont été très encourageants. La situation financière, déjà positive à la fin de 2020, a continué de s'améliorer en 2021, ce qui a permis au comité de retraite d'améliorer les prestations de tous les participants du régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

En effet, toutes les rentes accumulées au 31 décembre 2021 ont été augmentées de 5 %. De plus, le Facteur CM est passé de 75 % à 80 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, augmentant d'autant vos crédits de rente futurs.

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARTICIPANTS



**Dimanche 6 novembre 2022 à 9 h**

### En personne

Hôtel Universel de Montréal  
5 000, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1V 1A1  
(station de métro Viau)

### En ligne

Demandez votre invitation  
à [info@tuac1991p.org](mailto:info@tuac1991p.org) en  
indiquant votre **nom** et celui de  
votre **employeur**

Vous recevrez les accès et les  
instructions en octobre

## Participation au régime

À la fin de 2021, notre régime était constitué de 18 groupes et comptait 3 273 participants. Deux nouveaux groupes se sont joints au régime au début 2021 et d'autres groupes sont en voie de le faire également comme Viandes Décarie en 2023 et Lanau Bus S.E.C. en 2026.

## Performance du régime

En raison de notre approche prudente, les **rendements en 2021 ont été très satisfaisants**. La caisse de retraite s'établit à **190 M\$** à la fin de 2021, soit une **augmentation de 40 % en 5 ans!**

Avec ces résultats, notre régime continue d'être entièrement capitalisé à la fin de 2021. Cela signifie que le régime peut pleinement payer les rentes promises. Bien que notre situation financière soit positive et intéressante, dans le contexte actuel, **nous continuons d'administrer notre régime de façon prudente**. Ainsi, malgré un environnement économique plus difficile depuis le début de 2022, la situation financière du régime demeure très bonne grâce aux stratégies mises en place au cours des dernières années.

En 2022, nous continuons de suivre la situation de près et, en particulier, l'effet de la guerre en Ukraine et de la hausse récente de l'inflation qui affecte chacun d'entre nous. Nous cherchons constamment à nous adapter à l'environnement économique pour assurer la sécurité de vos prestations sous le régime.

Nous vous invitons à lire attentivement ce rapport annuel et à prendre connaissance des avis de modifications inclus à la fin de ce rapport.

Au plaisir de vous rencontrer à l'assemblée annuelle!

**Mario Maisonneuve**

Président du Comité de retraite

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec nous au  
**1 888 841-8979** (sans frais) ou par courriel à **TUAC1991-P@mercer.com**.



## Comité de retraite

Votre régime est administré par le Comité de retraite qui voit :

- à la bonne administration du régime
- au bon équilibre entre les fonds de la caisse et les prestations payables du régime
- à une saine capitalisation du régime
- au niveau des prestations offertes aux participants en fonction des fonds disponibles.

Il est composé des personnes suivantes :

Yves Champagne  
Alain Gagnon  
Mario Lapointe  
Dominick Lebel  
Mario Maisonneuve

Donald Searles  
Marc St-Germain  
Janick Vallières

Le bureau du **Comité de retraite**  
est situé à l'adresse suivante :  
3750, boul. Crémazie Est  
Bureau 591  
Montréal (Québec) H2A 1B6



## Information au bout des doigts

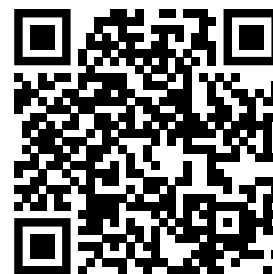
En 2021, nous avons poursuivi notre évolution numérique avec plusieurs publications accessibles sur notre site web.

[tuac1991p.org](https://tuac1991p.org) > [Avantages](#) > [Régime de retraite](#)

Vous y trouverez les **nouvelles récentes** sur le régime, les **brochures de retraite explicatives** de tous les groupes, les **formulaires utiles** ainsi que la **Foire aux questions**.

Nous ajoutons aussi sur ce site des **articles** vous informant régulièrement sur l'état de notre régime ou sur ses aspects importants.

**Consultez le site régulièrement pour être à l'affût de ce qui se passe!**



*Survolez le code avec l'appareil photo de votre téléphone intelligent pour accéder au site web!*

## Données sur la participation au régime

Le tableau suivant présente le nombre de participants par catégorie à la fin des années 2020 et 2021. Nous sommes fiers de l'excellent taux de rétention.

Nombre de participants	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2021
<b>Actifs</b>	2 378	2 584
<b>Retraités</b>	439	467
<b>Participants ayant droit à une rente différée</b>	192	215

Au cours des derniers mois, deux nouveaux groupes se sont joints au régime :

- **Aliments Triomphe (division de Olymel)** au 1<sup>er</sup> janvier 2021
- **Division St-Hyacinthe (Agropur)** au 1<sup>er</sup> mars 2021

Collectivement, ces deux groupes permettront à presque 200 travailleurs de se construire un revenu de retraite.

## Caisse de retraite et rendement

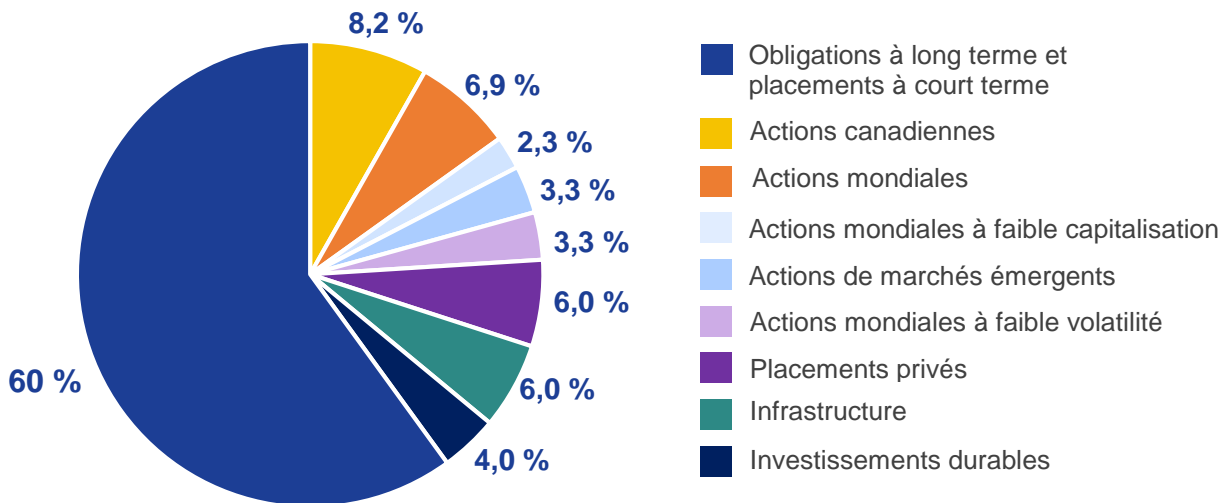
Les états financiers de la caisse du régime ont été vérifiés par BDO Canada LLP et présentent l'actif net disponible pour le versement des prestations au 31 décembre 2021 ainsi que l'évolution de l'actif net disponible pour le versement des prestations.

### Sommaire de l'évolution de la caisse du régime selon les états financiers vérifiés (2020 et 2021)

	2020	2021
<b>Actif au 1<sup>er</sup> janvier</b>	164 806 246 \$	182 103 803 \$
• Cotisations des employés	2 669 294 \$	2 948 110 \$
• Cotisations des employeurs	2 886 238 \$	3 220 799 \$
• Revenus de placements	19 780 214 \$	9 958 554 \$
• Paiement des rentes	(4 707 985 \$)	(4 920 566 \$)
• Autres prestations	(1 858 222 \$)	(1 855 830 \$)
• Frais de gestion et d'administration	<u>(1 471 982 \$)</u>	<u>(1 471 554 \$)</u>
<b>Actif au 31 décembre</b>	<b>182 103 803 \$</b>	<b>189 983 316 \$</b>

En 2021, la caisse de retraite a enregistré un rendement de 4,6 % après tous les frais. Grâce à cette performance, la situation financière du régime est toujours solide et s'est maintenue en 2021. Sur une période de 10 ans, notre caisse a eu un rendement annuel moyen de 8,2 % avant tous les frais, soit plus qu'une caisse typique. Le Comité est très satisfait de ces résultats à long terme et s'assure de suivre l'évolution des marchés et de réagir dans l'intérêt du régime.

Le Comité est responsable d'établir comment sera investie la caisse de retraite et d'adopter une politique de placement. De façon générale, nous visons une performance stable en relation avec les engagements du régime, c'est-à-dire l'ensemble des rentes acquises par tous les participants. Pour cette tâche, nous sommes accompagnés par les conseillers de Mercer et l'équipe de Mercer Gestion mondiale d'investissements Canada limitée pour la sélection et le suivi attentif des gestionnaires de placements. L'actif de la caisse demeure investi de façon prudente avec une répartition cible très diversifiée parmi les catégories de placements suivantes :



La caisse détient aussi des placements obligataires en superposition afin de minimiser l'impact des fluctuations des taux d'intérêts sur la situation financière du régime.

## Évaluation actuarielle au 31 décembre 2021

L'évaluation actuarielle est l'exercice annuel où l'on analyse l'ensemble du financement du régime en comparant la valeur de la caisse de retraite et le coût de toutes les rentes acquises par tous les participants actifs, retraités et inactifs. Selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2021, le régime présentait un ratio de capitalisation de 108 %, soit un excédent d'actif de 19 M\$, selon l'approche de continuité pour le service passé et le service futur. Le degré de solvabilité du régime en date du 31 décembre 2021 était de 113 %.

## Sommaire du fonctionnement du régime

- Le financement du régime est assuré par des cotisations fixes négociées pour chacun des groupes participants.
- La totalité des actifs du régime appartient aux participants. Les employeurs participants ne peuvent utiliser les excédents du régime et ils ne sont pas responsables de financer les déficits éventuels. Ainsi, il doit y avoir un équilibre entre les engagements et les fonds disponibles dans le régime.
- En cas de déficit, selon le rapport d'évaluation actuarielle, il serait possible que les prestations soient ajustées à la baisse, incluant celles en cours de paiement. En cas d'excédent, les prestations peuvent être augmentées comme ce fut le cas en 2016, 2018 et 2022.
- Le Facteur d'ajustement au Coût du Marché (Facteur CM) sert à déterminer le niveau des crédits de rente qui seront accumulés par les participants pour le service futur. Il est revu chaque année pour tenir compte des conditions économiques et en particulier des rendements futurs anticipés. En cas d'insuffisance des cotisations, le Facteur CM est ajusté.

# Sommaire des modifications au régime enregistrées récemment

Comme annoncé dans le dernier rapport annuel 2020, nous avons enregistré auprès de Retraite Québec (le 22 janvier 2022) les modifications au régime résumées ci-après :

- Les employés syndiqués de **Aliments Triomphe – Division de Olymel S.E.C.** se sont joints au régime le 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Les employés syndiqués de **Agropur – Division de St-Hyacinthe** se sont joints au régime le 1<sup>er</sup> mars 2021.
- Modifications techniques pour interdire toutes cotisations après l'âge de 71 ans à la suite d'un changement à la *Loi de l'impôt* et pour clarifier le fonctionnement du comité de retraite de même que les règles d'adhésion et les cotisations de l'employeur pour les employés syndiqués de **Olymel-Flamingo**.

## Avis sur les modifications à venir au régime en 2022

Prenez note que les modifications suivantes au régime seront enregistrées sous peu auprès de Retraite Québec :

- Les employés syndiqués de **Viandes Décarie** se joindront au régime le 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Dispositions pour les employés syndiqués de **Olymel S.E.C. division Aliments Triomphe** et de **Abattoir Jacques Forget Ltée** suite au renouvellement de leur convention collective respective.
- Modification technique pour clarifier le traitement des participants en invalidité lors du retrait d'une division du régime afin qu'ils soient traités comme le sont les participants en invalidité lors du retrait d'un employeur.
- En raison de la fermeture de l'entreprise, le groupe de **Congébec** sera malheureusement retiré du régime dans le quatrième trimestre de 2022. Le régime sera aussi modifié pour reconnaître que les derniers employés de la **Division des fromages fins (St-Damase) de Agropur** ont cessé leur emploi.
- Finalement, des modifications techniques sont aussi requises à la suite des changements aux règles fiscales.

Conformément à la loi, cet avis constitue un exposé sommaire des modifications. Vous pouvez consulter le texte complet des modifications ou en obtenir un exemplaire sans frais en écrivant au Comité de retraite à l'adresse figurant dans ce rapport.